Genève, le 11 juin 2019

Jardi Meubles SA

Chemin des Boulangers 12

1294 Genthod

**Votre livraison du 11 juin 2019**

Madame, Monsieur,

Ce matin, nous avons reçu divers mobiliers d’extérieur relatifs à notre commande du 20 mai 2019. Nous vous remercions de votre livraison.

Cependant, lors du contrôle de la marchandise et du bulletin de livraison, nous avons constaté deux erreurs dans l’exécution de notre ordre.

Premièrement, ne figuraient pas dans votre envoi les 15 chaises pliantes, modèle CP25, de couleur jaune.

Deuxièmement, 2 des transats, modèle TS02, de couleur rouge, présentent un défaut. En effet, la toile n’est pas cousue de manière continue sur le cadre en bois. Cela présente évidemment un danger pour l’utilisateur et vous comprendrez aisément que nous ne pouvons accepter ces articles en l’état. Dès lors, nous les tenons à votre disposition pour échange.

Comme preuve du bien-fondé de ces remarques, vous trouverez ci-joint une copie de notre commande et votre bulletin de livraison, ainsi qu’une photo des transats défectueux.

Notre manifestation commence le 11 juillet 2019 et nous tenons à avoir tout notre matériel prêt pour la fin du mois de juin. Ces divers articles nous sont donc indispensables dans les plus brefs délais. Par conséquent, nous vous prions de rectifier ces erreurs rapidement. Nous attendons donc les chaises pliantes manquantes ainsi que 2 transats en parfait état d’ici au **18 juin** au plus tard, faute de quoi nous nous verrons dans l’obligation de nous adresser à un autre fournisseur.

Dans cette attente, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cinétransat

Julien Dubois

Responsable logistique

**Annexes mentionnées**